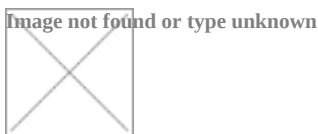


Communiqué de presse
8 Novembre 2017

Déclaration conjointe Sommet du Benelux: le Benelux, pionnier durable et innovant



1. Nous, les Premiers ministres belge, luxembourgeois et néerlandais, considérons le Benelux comme une organisation régionale unique en son genre, qui donne l'exemple pour trouver des solutions aux problèmes transfrontaliers dans l'intérêt de nos pays, de nos citoyens et de nos entreprises. Nous soulignons le rôle crucial du Benelux dans le renforcement du marché intérieur de l'UE. Notre objectif est de positionner le Benelux comme un pionnier durable et innovant au sein de l'UE. C'est dans cette optique que nous avons convenu ce qui suit.

2. Nous prendrons des mesures pour un **marché intérieur européen plus intégré, plus sûr et plus équitable** au-delà de 2017, guidés par l'objectif de créer de la croissance et des emplois dans nos pays :

L'étude Benelux Retail 2025^[1] a conclu qu'un marché unique Benelux se positionnerait comme le troisième marché sur le continent européen, après l'Allemagne et la France. Sur la base des résultats de l'enquête réalisée de novembre 2016 à avril 2017, qui sera publiée d'ici la fin de l'année, le Groupe de travail Benelux sur les limites territoriales de l'offre continuera à coordonner ses efforts pour faire face à ces limites. Le Benelux s'efforcera d'identifier les différences nationales dans les exigences de produits qui empêchent le secteur de la vente au détail du Benelux d'atteindre son plein potentiel, telles que les différences nationales dans les exigences de produits.

Afin de poursuivre le développement du Digital Benelux lancé lors du sommet du Benelux en octobre 2016, tout en tenant compte du sommet numérique de Tallinn et de l'engagement collectif à faire avancer ce dossier au niveau européen, nous identifierons et aborderons les obstacles existants pour les entrepreneurs et les consommateurs, en mettant l'accent sur le marché des services en ligne et l'innovation numérique.

Afin d'approfondir l'intégration du marché intérieur et de favoriser le développement économique, les transports transfrontaliers et le trafic de passagers seront stimulés et améliorés dans les régions frontalières. La plate-forme de mobilité contribuera à intensifier la coopération sur les questions de transport et de mobilité et à renforcer la compétitivité de nos pays.

3. Nous **soutiendrons nos industries dans leurs efforts pour devenir des pionniers innovants et durables au sein de l'UE**, en stimulant la transition énergétique. À cet égard, nous saluons la communication de la Commission européenne sur la stratégie industrielle^[2]. Cette stratégie devrait se traduire par des actions concrètes et inclure des objectifs à moyen terme. Nous allons entreprendre des

initiatives conjointes pour renforcer la capacité d'innovation de notre industrie afin qu'elle puisse tirer parti des possibilités et relever les défis liés à la numérisation en cours et à la transition vers une économie à faible intensité de carbone et plus durable :

- Nous contribuerons à l'élaboration d'une feuille de route commune dans le but de maximiser la coopération entre nos propres industries et celles de l'Europe.
- Nous renforcerons notre position en tant que plate-forme de coopération régionale dans le domaine de l'énergie, afin de développer l'union énergétique sur un mode « bottom up ».
- Le 1^{er} décembre 2017, nous lancerons un test avec la lettre de voiture numérique dans le Benelux. Cela réduira considérablement les coûts administratifs.
- Nos experts continueront à élaborer les accords généraux de gestion de crise du protocole d'accord Benelux (2006)[\[3\]](#) dans le domaine de la préparation et de l'intervention en cas d'urgence nucléaire et dans le domaine de la sûreté nucléaire.

4. Nous échangerons des informations et des données sur le marché du travail afin de **mettre en œuvre des politiques d'emploi transfrontalières** dans les régions frontalières du Benelux :

- En 2018, nous réaliserons une publication Benelux qui combinera des informations et des données sur le marché du travail du nord du Benelux avec des informations et des données de la partie sud du Benelux, afin d'obtenir une vue d'ensemble complète du marché du travail du Benelux et de contribuer ainsi à l'élaboration des politiques tant au Benelux qu'au niveau européen.
- Nous continuerons à faciliter la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur et finaliserons la directive Benelux pour la reconnaissance des qualifications professionnelles en 2018.

5. Nous **maximiserons la coopération stratégique et opérationnelle en matière de sécurité** afin de mieux maîtriser la criminalité transfrontalière :

- Nous renforcerons notre coopération en modernisant le traité de Senningen, en tenant compte des développements importants et pertinents intervenus au sein de l'UE depuis 2004. En particulier, nous créerons plus de possibilités dans le domaine du partage d'informations, des enquêtes transfrontalières et de la poursuite transfrontalière. Nos ministres concernés se réuniront le plus tôt possible, de préférence en 2017 ou début 2018, dans le but de conclure un traité de Senningen actualisé d'ici la mi-2018, sur la base d'un texte révisé, rédigé par la présidence néerlandaise.

6. Nous **intensifierons notre coopération opérationnelle étroite en matière fiscale et sociale** grâce à l'échange de bonnes pratiques et au suivi des cas de fraude transfrontalière présumée. Pour ce faire, nous préparerons une recommandation qui sera finalisée au cours de la présidence belge en 2018.

7. En tant qu'États membres fondateurs, nous sommes déterminés à **faire de l'UE des 27 une réussite**, en nous appuyant sur leur histoire commune, leurs valeurs communes et leurs réalisations :

- Nous sommes fermement convaincus qu'une Union européenne unie est de la plus haute importance pour trouver des réponses à nos défis communs au 21^e siècle. Surtout si nous voulons que l'UE reste la

source de prospérité et de bien-être pour nos citoyens.

- L'UE est fondée sur le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les droits de l'homme. Ces valeurs constituent l'épine dorsale et le fondement même de la coopération entre les États membres de l'UE depuis ses débuts. Nous soulignons la responsabilité partagée des États membres et des institutions de défendre et de promouvoir ces valeurs et nous saluons les initiatives visant à les renforcer.

- Nous devons continuer à construire une UE à la hauteur des attentes et des ambitions de nos citoyens, et renforcer les capacités de l'UE à protéger et à agir. À cette fin, il est manifestement nécessaire d'accélérer les travaux de l'UE dans des domaines tels que le marché unique, les migrations, la sécurité, l'UEM, le climat et l'énergie au cours des 18 prochains mois qui restent avant les élections européennes de 2019.

8. Nous **saluons donc les discussions à venir dans le cadre du *Leader's Agenda* du président du Conseil européen**. Nous reconnaissons la nécessité d'un pilotage politique renforcé par le Conseil européen pour assurer vitesse et résultats au sein de l'UE :

- Les pays du Benelux s'engageront activement à faire un succès de l'agenda du président du Conseil européen tel qu'il a été convenu en octobre.

- Nous soulignons l'importance d'une coopération étroite entre le Conseil, la Commission et le Parlement européen à cette fin, dans le respect des rôles de chaque institution et en préservant ainsi la méthode communautaire prévue par les traités, ainsi que l'équilibre entre les intérêts de tous les États membres. Cet agenda devrait aller de pair avec la responsabilité des États membres pour une mise en œuvre et une application cohérentes et rigoureuses de l'acquis communautaire.

- En 2017, nous avons opté pour une approche constructive en ce qui concerne les discussions sur l'avenir de l'UE. Nous avons exprimé nos points de vue communs et partagé des principes sur la voie à suivre. Nous continuerons à débattre des questions sur lesquelles l'UE devrait se concentrer au cours de la période 2019-2024, en particulier dans la perspective d'un nouvel agenda stratégique du Conseil européen de 2019.

- Nous restons déterminés à achever et à mettre en œuvre les différentes stratégies du marché unique d'ici 2018, telles qu'elles ont été conclues par le Conseil européen, et nous continuons à œuvrer en faveur d'un marché unique plus approfondi et plus équitable. Nous soulignons ici la nécessité d'un cadre réglementaire compétitif à l'échelle mondiale. Le Benelux invite le Royaume-Uni à faire en sorte que les négociations progressent dans le sens de propositions réalistes et concrètes qui garantiront la confiance nécessaire à de nouveaux progrès et à un départ positif des nouvelles relations entre l'UE et le Royaume-Uni.

- Les travaux se poursuivent également en vue d'une Union économique et monétaire plus forte, qui assure la stabilité et la croissance. La priorité devrait être accordée à la pleine utilisation du cadre existant ainsi qu'à l'achèvement des initiatives en cours, en particulier l'Union bancaire. La feuille de route du Conseil visant à achever l'Union bancaire présente les grandes lignes de la réalisation de l'Union bancaire. Enfin, la déclaration du pilier social et la poursuite des travaux sur l'agenda social européen sont essentielles pour les pays du Benelux.

- En 2018, à l'occasion du 60^e anniversaire du Benelux, nous continuerons à développer le dialogue et la collaboration avec d'autres partenaires en Europe et à célébrer nos 10 ans de coopération avec la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Nous continuerons à tenir des consultations avec d'autres (groupes d')États membres, en soulignant leur rôle rassembleur afin de formuler une réponse concertée, consensuelle et coordonnée de l'UE aux questions transnationales de notre temps.

9. Nous reconnaissons la nécessité d'une plus grande coopération de l'UE en matière de **politique étrangère et de sécurité commune** pour pouvoir relever les défis du 21^e siècle :

- Nous saluons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité depuis l'année dernière, en particulier dans le contexte du renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense. Nous saluons les progrès accomplis dans la préparation de la coopération structurée permanente (PESCO) ainsi que de la mise en place rapide d'un Fonds européen de défense.

- Nous continuerons à explorer les domaines dans lesquels nous pouvons renforcer le soutien aux politiques extérieures de l'UE et au-delà. Dans le cadre du Conseil « Affaires étrangères », nous avons demandé avec succès des conclusions sur les aspects extérieurs de la lutte contre le terrorisme (juin 2017). Nous nous félicitons de la poursuite de la coopération dans ce domaine, y compris d'une éventuelle stratégie extérieure de l'UE en matière de contre-terrorisme, qui compléterait la stratégie de l'UE en matière de sécurité intérieure. Cela renforcera le lien entre nos politiques internes et externes. Nous poursuivrons nos efforts conjoints pour soutenir la stabilité et la sécurité en Afrique, y compris l'appui de la *G5 Sahel Joint Force* nouvellement créée.

- Nous avons activement contribué aux efforts visant à promouvoir et à soutenir une plus grande cohérence dans l'action extérieure de l'UE, y compris dans le domaine des droits de l'homme. Au-delà du format du Conseil, nous travaillons également en étroite collaboration dans le cadre des droits de l'homme de l'ONU, comme en témoignent tout récemment nos efforts conjoints en tant que membres du *Core Group* sur une résolution forte du Conseil des droits de l'homme traitant de la situation au Yémen. Nous continuerons à rechercher les possibilités de renforcer la coopération entre l'ONU et l'UE, en particulier lors de l'affiliation des Pays-Bas au Conseil de sécurité des Nations unies en 2018.

- Nous continuerons à former des coalitions et à promouvoir le dialogue au sein de l'UE avec tous les partenaires, comme cela a été fait avec la Visegrád 4, les pays nordiques et les pays baltes. Parallèlement, nous continuerons à promouvoir la sensibilisation des partenaires en dehors de l'UE, y compris par le biais de visites conjointes.

[1] <http://www.benelux.int/files/6914/8976/2381/526-Retail-EN-draft8.pdf>

[2] Investing in a smart, innovative and sustainable Industry: A renewed EU Industrial Policy Strategy?, 13 September 2017

[3] Memorandum of Understanding on cooperation in crisis management with potential cross-border implications (2006)